

N°1245 - AVRIL 2021

SERVICE DE BROYAGE DE BRANCHAGES À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le premier broyage annuel aura lieu les jeudi 22 et vendredi 23 avril 2021 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 24 avril 2021 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ? Au service technique communal des travaux - contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h.

Les dernières réservations sont fixées au mardi 20 avril 2021, jusqu'à 16h.

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro. Les différentes modalités sont consultables sur le site internet www.viroinval.be ainsi que sur la page Facebook de la Commune.

JOB ÉTUDIANT - ÉTÉ 2021

Les étudiants qui postulent pour un emploi durant les vacances d'été sont invités à introduire leur candidature à l'Administration communale - Parc communal, 1 à 5670 Viroinval et ce **avant le 30 avril 2021**.

Cette demande doit préciser clairement et impérativement :

- les périodes de disponibilité et endroits souhaités ;
- le n° de registre national et lieu de naissance ;
- le n° de téléphone ;
- le n° de compte bancaire ;
- l'éventuelle possession du permis B et/ou d'un moyen de locomotion (pour les médiateurs camps scouts).

Types d'emplois proposés et conditions :

- travaux forestiers (dès 16 ans) ;
- service propreté (dès 16 ans)
- été solidaire (15 ans au moment de l'engagement)
- moniteur de plaine de jeux (dès 18 ans* et possession du brevet d'animateur) ;
- Office du tourisme (dès 18 ans et de préférence bilingue) ;
- médiateur camps scouts (dès 18 ans* + moyen de locomotion et/ou permis B de préférence parlant le néerlandais)

* âge acquis au cours de l'année

Dès que le Conseil communal aura statué sur les demandes, les étudiants en seront personnellement informés.

Un formulaire d'inscription est disponible auprès du service des Ressources Humaines: Madame Morine COLIN - 060/31.00.21 morine.colin@viroinval.be



Un problème lié à la collecte de vos déchets ménagers, organiques, PMC ou cartons ? Rendez-vous sur le site du BEP Environnement qui se fera un plaisir de vous informer :

<https://www.bep-environnement.be/reclamations/>

CIMETIÈRES DE VIROINVAL - INFORMATION

Lors de vos visites dans les différents cimetières, pourriez-vous être attentifs au respect des consignes suivantes :

- Ne pas utiliser l'eau mise à votre disposition à d'autres fins que l'entretien du cimetière.
- Seuls les déchets provenant du cimetière sont à déposer dans le bac se trouvant aux abords de celui-ci.
- Veiller à la fermeture correcte des portes lors de votre départ, et ce afin d'éviter l'intrusion d'animaux.

Nous vous rappelons également que les cimetières sont ouverts au public tous les jours (jours fériés inclus) du lever au coucher du soleil.

MERCI de respecter nos défunts.

FRAÎCHEMENT OU BIENTÔT PENSIONNÉ ?

Certains l'attendent avec impatience, d'autres la redoutent .. Quelle que soit la manière dont il est vécu, le passage de la vie active à la retraite marque un changement important dans une vie. S'y préparer et anticiper est une des clés pour vivre cette étape le plus sereinement possible.

Si vous venez d'être pensionné(e) ou que vous allez l'être prochainement, le Plan de Cohésion Sociale de Viroinval vous donne rendez-vous pour une conférence en ligne le jeudi 22 avril 2021 à 19h30
Inscription obligatoire via le site internet communal : www.viroinval.be
Contact: PCS Viroinval: 060/30.36.52

PARENTR'AIDE

Vous êtes parent ? Vous voulez des conseils/astuces ? Vous souhaitez partager vos expériences avec d'autres parents ? Rejoignez l'équipe du Plan de Cohésion Sociale pour une visioconférence le jeudi 29 avril 2021 de 12h00 à 13h00.
Infos et inscriptions: emmeline.higny@viroinval.be - 060/30.36.52

ENQUÊTE COMMODO/INCOMMODO

Enquête du 13.04.2021 au 27.04.2021 - Olloy : Aliénation d'un excédent de voirie (entre le Chemin des Nuées et la Rue Pré des Velus) en faveur de Madame Lisiane PIERRET pour une contenance mesurée de 1 A et 5 CA
Informations: stephanie.fosty@viroinval.be - 060/31.01.78

**RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ
LES 13 ET 27 AVRIL 2021**

MOBILESEM
0800 / 15 230
Numéro gratuit
VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE
BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
MOBILESEM PEUT VOUS AIDER
MOBILESEM RECHERCHE DES CHAUFFEURS VOLONTAIRES

N° 1245 - AVRIL 2021

INFORMATION SUR LA TAXE SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉDUCTION DE 30,00 €

Le Conseil communal le 18 novembre 2020 a arrêté son règlement de taxe relatif à l'enlèvement, le traitement et la mise en décharge de déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2021. Ce règlement a été approuvé par l'autorité de tutelle le 14 janvier 2021. Celui-ci ne prévoit aucune augmentation (vidange, partie variable et forfaitaire).

Par contre, en son article 3.3., le règlement prévoit d'accorder une réduction de 30,00 € par enfant n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans au 1er janvier de l'exercice et également une **réduction** de 30,00 € pour les personnes atteintes d'incontinence.

Comment obtenir cette réduction ?

Pour les enfants de moins de 3 ans au 1/1/2021 : Vous n'avez rien à faire, l'information nous parviendra automatiquement. L'enfant doit bien entendu faire partie du ménage.

Pour les personnes atteintes d'incontinence : Une attestation de votre mutuelle ou de l'AVIQ doit être fournie au service des Finances de l'Administration communale **avant le 31 mars 2022**.

Quand pourrais-je bénéficier de cette réduction ?

La réduction sera appliquée sur la partie variable de la taxe, c'est-à-dire sur la taxe calculée par rapport au poids de vos déchets ménagers de l'exercice 2021.

L'avertissement extrait de rôle (AER) de cette taxe vous parviendra **dans le courant du 1er semestre 2022**. C'est à ce moment que vous bénéficierez de cette réduction. Elle sera déduite automatiquement du montant à payer.

Après l'application de la réduction, la partie variable de la taxe ne pourra jamais être négative et aucune réduction n'est applicable sur la partie forfaitaire.

ATTENTION

Dans le courant de ce 1er semestre 2021, vous allez recevoir votre AER pour le poids des déchets de l'exercice 2020. Il est normal qu'aucune réduction n'apparaisse, le règlement de cette année-là ne le prévoyant pas.

Pour toutes autres informations à ce sujet, vous pouvez joindre le service des Finances aux coordonnées suivantes :

- Stéphanie FOSTY: 060/31.01.78 - stephanie.fosty@viroinval.be
- Marjorie MARTIN: 060/31.00.12 - marjorie.martin@viroinval.be
- Marie-Christine LORENT: 060/31.00.24 - marie-christine.lorent@viroinval.be
- François JACQUEMART: 060/31.00.33
francois.jacquemart@viroinval.be

AVIS AUX ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS ET CLUBS DE VIROINVAL - ANNUAIRE INTERNET

Un nouveau site internet est en cours de création et verra le jour courant du mois de juin 2021. Une rubrique annuaire y sera consacrée, **afin de mettre en avant, notamment, le monde associatif de Viroinval**.

Dès lors, **un espace vous y est réservé**. Si vous souhaitez y apparaître, nous vous demandons de bien vouloir nous le confirmer par le biais de l'établissement du formulaire de déclaration et de renseignements disponible sur le site internet www.viroinval.be



CIMETIÈRES DE L'ENTITÉ – SÉPULTURES À RENOUELER

Nous vous informons que les sépultures reprises ci-dessous arrivent à expiration (Fin 2021 – 2022).

Si vous souhaitez renouveler certaines d'entre elles, veuillez-vous adresser au service Affaires Générales afin d'obtenir les renseignements complémentaires. Toutefois, nous vous informons que les sépultures « Champs communs » ne sont pas renouvelables et feront d'office l'objet d'une désaffectation après le délai légal d'affichage.

Contact: Mme MAGAIN 060/31.01.76 - caroline.magain@viroinval.be

Cimetière de Oignies (Ancien)

- 63 DELIZEE Joseph - ROBE Marguerite
- 95 PERIQUET Camille – PIRE Lucie-Adèle
- 127 GOFFETTE Ernest – THIBEAUX Marie
- 226 MATHY Adonis
- 300 BOUVY Léon – CRAPS Félicie
- 318 DEFRENNE Camille – LELOUP Adèle
- 351 MINETTE Marie
- 375 DELIZEE Eloi – YEULLE Ludmille
- 466 MATHY Ernest - BAUDREZ Denise
- 491 BOUDEVILLE Marie Louise

Cimetière d'Olloy

- 35 JACQUEMART Joseph - MARIABELLE Marie Louise
- 472 ANCIAUX Joseph - SAQUET Juliette
- 483 FRANCOIS Ernest – ROQUINY Ernestine
- FRANCOIS Irma
- 611 BRASSEUR Louis - BUCHET Isabelle – Hottiaux Willy
- 612 ANCIAUX Clotilde
- 622 KNOCKAERT Benoni
- 738 CHAMPAGNE Jean – HENRY Marguerite
- 788 DELPORTE Roger – CARLIN Emilie
- 994 SIMON Malvina

Cimetière de Nismes (Parc)

- 19 ROULIN Firmin – HARROY Lucienne
- 66 AGLAVE Jules - SERVAIS Léonie
- 66A MATTHEUS Augustine
- 439 DEDOBDELEER Victor - VANDERSTEENEN Adèle
- 557 TRONCON Ulysse
- 558 TRONCON Willy
- 559 GREGOIRE Jean - VERLY Lucienne
- 560 CARLIER Albert
- 562 DEGRELLE Marie
- 655 DEGRELLE Simone - KOKORINE Victor
- 655 DEGRELLE Maxime - MIGEOTTE Alia
- 656 DRUART Louis - PRUDHOMME Léona
- 657 RENSON Paul - BASTIN Eléna
- 661 FLECHEUX Marie
- 662 DERWAUX Daniel- JALLET Eva
- 663 DERVAUX Josiane
- 711 IMMERS Philomène
- 855 FELIX Emile
- 855 PERLAUX Madeleine - FELIX Marcelle